JBI HGO 1



SESSION 2022

CAPES A AFFECTATION LOCALE A MAYOTTE CONCOURS INTERNE

Section: HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE EN DEUX PARTIE : COMPOSITION D'HISTOIRE OU DE GÉOGRAPHIE ET ANALYSE DE DOCUMENTS DANS LA DISCIPLINE NE FAISANT PAS L'OBJET DE LA COMPOSITION

Durée: 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le candidat rendra deux copies séparées pour chacune des deux parties de l'épreuve

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie et poursuivre l'épreuve.

NB: Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours interne du CAPES à affectation locale à Mayotte de l'enseignement public :

Composition histoire ou géographie Concours Section/option Epreuve Matière JBI 1000E 101A 074

GEOGRAPHIE

COMPOSITION

La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.

HISTOIRE

Analyse de documents

De Gaulle et la République

Document 1 : conférence de presse du général de Gaulle au Palais d'Orsay, 19 mai 1958 ; extrait des *Discours et Messages*, tome trois *(1958-1965)*, Paris, Plon, pp. 5-7.

Document 2 : « Au musée ! Le monarque », caricature de Roland Moisan, *Le Canard enchaîné*, 1er décembre 1965.

Document 1 : conférence de presse du général de Gaulle au Palais d'Orsay, 19 mai 1958 ; extrait des *Discours et Messages*, tome trois *(1958-1965)*, Paris, Plon, pp. 5-7.

- Q. Vous avez dit que vous seriez prêt à assumer les pouvoirs de la République. Qu'entendez-vous par là ?
- R. Les pouvoirs de la République, quand on les assume, ce ne peut être que ceux qu'elle-même aura délégués.

Voilà pour les termes, qui sont parfaitement clairs. Et puis, il y a l'homme qui les a prononcés. La République ! Il fut un temps où elle était reniée, trahie, par les partis eux-mêmes. Alors, moi, j'ai redressé ses armes, ses lois, son nom. J'ai fait la guerre pour obtenir la victoire de la France et je me suis arrangé de telle sorte que ce soit aussi la victoire de la République. Je l'ai fait avec tous ceux, sans aucune exception, qui ont voulu se joindre à moi. A leur tête, j'ai rétabli la République chez elle. En son nom, pour son compte, et conformément à son génie, mon gouvernement a accompli une immense tâche de rénovation [suit l'énumération des mesures prises par le gouvernement de De Gaulle à la Libération].

Quand tout cela a été fait, j'ai passé la parole au peuple, comme je l'avais promis. Il a élu ses représentants. Je leur ai remis sans aucune réserve, sans aucune condition, les pouvoirs dont je portais la charge.

Et puis, quand j'ai vu que les partis avaient reparu, comme les émigrés d'autrefois qui n'avaient rien oublié ni rien appris, et que, par conséquent, il m'était devenu impossible de gouverner comme il faut, eh bien! je me suis retiré, sans aucunement chercher à leur forcer la main. Par la suite, ils ont fait une Constitution mauvaise, malgré et contre moi. Je n'ai, pas un instant, cherché à la violer. Pour tâcher de mettre un terme à la confusion et de créer un État juste et fort, j'ai institué le Rassemblement du peuple français, en y appelant tout le monde, sans souci des origines, des idées, des sentiments, ni même des étiquettes des uns et des autres. Il s'est trouvé que le régime a réussi à absorber, peu à peu, les élus du rassemblement, de telle sorte que je n'avais plus de moyen d'action à l'intérieur de la légalité. Alors, je suis rentré chez moi.

Voilà comment j'ai servi et, paraît-il, menacé la République.

Document 2 : « Au musée ! Le monarque », caricature de Roland Moisan, *Le Canard enchaîné*, 1er décembre 1965.

